



Le 02 octobre 2019

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir participer à la réunion du Conseil Municipal qui aura lieu le :

**MERCREDI 09 OCTOBRE 2019**

**à 19 Heures 00**

**Salle des réunions de la Mairie**

Le Maire,

Didier DRIEUX



## **ORDRE DU JOUR**

RAPPEL : procurations : l'article 2121-20 du CGCT précise que « un conseiller empêché d'assister à une séance peut donner à un collègue de son choix **pouvoir écrit** de voter en son nom. Un même conseiller municipal ne peut être porteur que d'un seul pouvoir »

- 2019-29 : Approbation du Compte rendu de la réunion du 10 septembre 2019 (joint à la présente)
- 2019-30 : Aide du Département dans de la cadre de l'ADVB pour des réfections de chaussées
- ..... Informations diverses



• **2019-30 : TARIFS DES CONCESSIONS DE CIMETIERE**

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal **DECIDE** de fixer les tarifs des concessions du cimetière à :

- 850 € une case de colombarium : pour une durée de 50 ans
- 650 € un emplacement de cave-urne avec cuve pour une durée de 50 ans
- 175 € le m<sup>2</sup> pour l'emplacement d'une concession de trois m<sup>2</sup> pour une durée de 50 ans
- 135 € le m<sup>2</sup> pour l'emplacement d'une concession de trois m<sup>2</sup> pour une durée de 30 ans.
- 20 € par inhumation.